

EN

REPORT ON EUROPAN SITE VISIT LE PALAIS BELLE-ILE EN MER.

17 MAY 2023

report written by : Thomas Nouailler, Europan site expert for Le Palais.

TAKING PART OF THE VISIT:

CITY OF LE PALAIS

Thibault GROLLEMUND	Mayor of Le Palais
Stéphane TINCHANT	Director of services, Le Palais
Jean Luc GUENNEC	Head of the project Petites villes de demain 1st Deputy in charge of works, local commerce, general affairs and the recovery plan
Martine COLLIN	2nd Deputy School Affairs, Town Planning, Land, Elections, Municipal Staff
Pierre Paul AUBERTIN	3rd deputy in charge of port affairs and finance
Sylvie TRÉMÉAC PICHOT	4th deputy in charge of social affairs, senior citizens and housing
Catherine MAREC	6th deputy in charge of the environment and citizenship
Francis VILLADIER	Deputy councillor in charge of culture and heritage
Guillaume CHATELAIN	Deputy councillor in charge of community life, digital technology and communications

Monique PAUL
Soazig LANCO

Town councillor
Town councillor

Jérémie RUNAVOT

Harbour master of Le Palais

COMMUNITY OF BELLE-ÎLE

Catherine BARBOTIN

Community of Belle-Île
4th vice-president with responsibility for early childhood, children, the Social Information and Employment Service, the school canteen and the local health contract

Ronan JUHEL

Mayor of Sauzon

Dominique ROUSSELOT

Mayor of Locmaria

HOSPITAL CENTRE

Julien CHARLES

Director Belle-Île Hospital Centre

DDTM

Jean-Mathieu HOUPE

Head of the Urban Planning Housing Construction Department, DDTM Morbihan

Stéphane LEMOINE

Consulting architect for Morbihan

EUROPAN FRANCE

Isabelle MOULIN

Director of Europan France

Ruben MADAR

Europan France Communications Officer

Thomas NOUAILLER

Europan site expert

Reception of teams at the town hall :

Thibault GROLLEMUND took the floor to welcome the candidate teams. He introduced all the players from Le Palais and Belle-Île who would be present throughout the day. He recalled the background to Le Palais' application as a site for the E17 session, on the initiative of Jean-Mathieu HOUPE. He recalled the major issues set out in the site file. The city is currently involved in a number of projects and is involved in discussions as part of the ORT. Major investments are underway, particularly in housing, with the support of the OPAH and Petite Ville de demain. The maintenance of the port alone represents an investment of €1 million.

Visit the hall (<https://goo.gl/maps/o8v7SwThUPK1TfWT8>)

This former covered market now needs to be reinvested to enable the daily market to operate more comfortably throughout the year, particularly in winter. It should lead to the creation of a new centrality with the relocation of the tourist office (currently located at the arrival of the port shuttles) to the ground floor of the town hall. This covered market should help to create new uses for the market, particularly for deliveries (cold rooms).

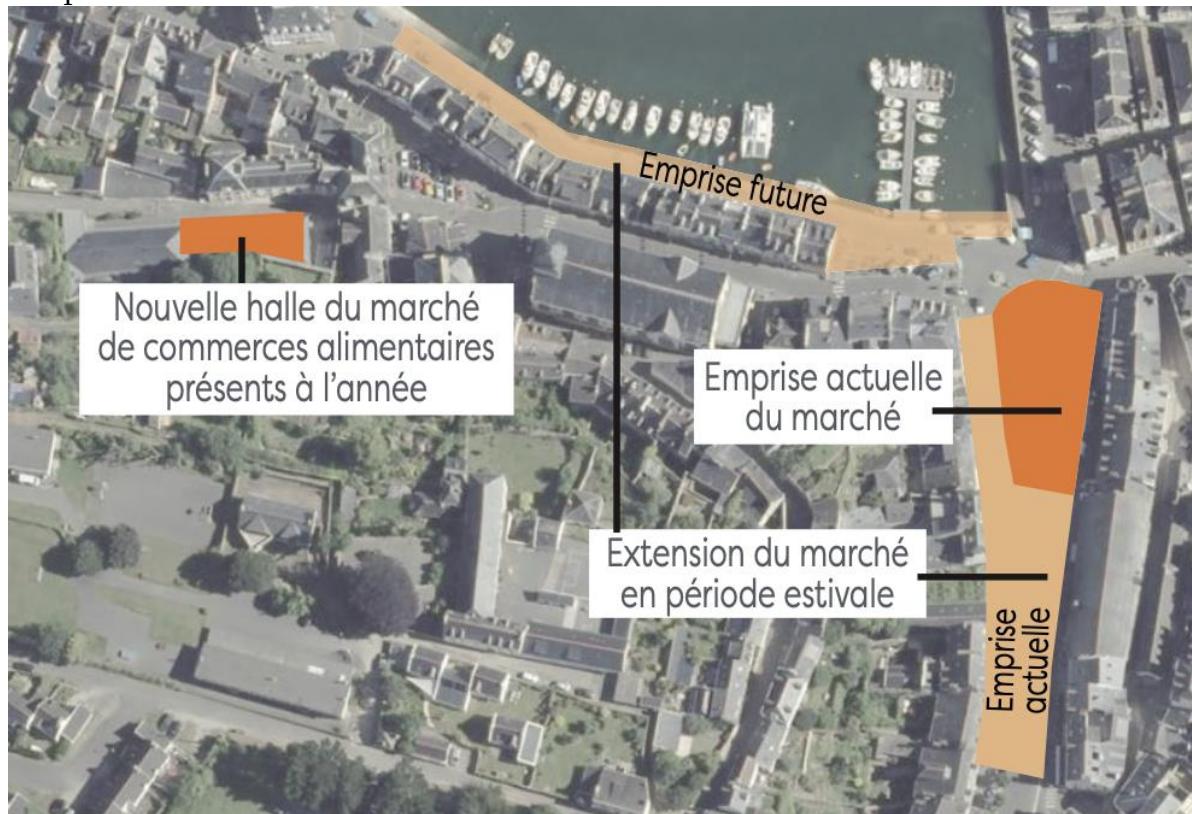
The library that currently faces the market (next to the REX cinema, which was bought by the town) will be moved to the new building recently constructed on rue des remparts next to the Arletty theatre. (<https://goo.gl/maps/f58y1BgiUVh14jYLA>) . The existing building may be reinvested as part of the candidate teams' project.

The new market hall must offer associated services (relocation of adjoining toilets, technical equipment for the market, etc.) and meet accessibility standards.

The purpose of the former tourist office located in the port

(<https://goo.gl/maps/dfd8YJEK62UbV8uo7>):

- to provide the harbour master's office with showers and toilets for its staff and an office on the first floor
- complete the existing sanitary facilities: toilets, showers and a rubbish room on the ground floor for yachtmen and users of the outer harbour.
- to provide a showcase for the sale of SNSM merchandise.



1. Revitalising the town centre, increasing the daily market offer, improving
2. comfort, safety and sanitary conditions.

3. With the growing number of applicants for the summer market at Palais, stallholders are finding it very cramped on Place de la République.
4. After renovation, the building on the Passage de l'Hôtel de Ville could be returned to its original function as a market hall, providing a permanent home for the food vendors who sell there all year round, in a covered area that would be much more comfortable in winter and more sheltered from the sun in summer.
5. In addition, the installation of cold rooms for preserving and storing products would help to keep the area free of congestion every morning, allowing traders to deliver their goods at the least busy times of the day.
6. During the summer months, the market could be extended to the Place de l'Hôtel de Ville and the Quai Le Blanc.
7. This project to renovate the square and the Hôtel de Ville passage can only enhance the dynamism and attractiveness of the town centre.

Place de la république

The tour continues with a visit to Place de la République and the Sables district, where enhancement projects are underway (to make the small alleyways in the town centre more attractive by planting flowers at the foot of facades, encouraging the establishment of arts and crafts workshops and making it easier to walk.)

A public space development project is underway at the top of Avenue Carnot. The work of the candidate teams on Place de la République will extend these developments.

The Place de la République has been congested with narrow quays since 1650. Car traffic is a problem. It is along these quays that ground-floor shops are flooded during periods of flooding. These quays are heavily used by all types of vehicles (cars and lorries heading for the port's technical area) and are very busy. (<https://goo.gl/maps/znCx2jQQVFnMoBbt7>) Thibault GROLLEMUND points out that the square has the dimensions of a village square, but is used for all the major events in the town of Le Palais (concerts on Wednesday evenings in the summer, gatherings during World Cup matches, etc.). Today, the square is mostly a large car park.

Guillaume CHATELAIN informs the teams that all the LIDAR maps are available on the SHOM website www.data.SHOM.fr

A team asked how elected representatives felt about the frequency of episodes of marine submersion. Thibault GROLLEMUND replied that they have been occurring every two years for the past 10 years, but that over the last 2 or 3 years they seem to have been less noticeable.

Goods dock, quai Nicolas Fouquet (<https://goo.gl/maps/zwsWdmuSqrBWFGi7>)

Everything comes and goes from here. The buildings that occupied the dock against the embankment have just been demolished. There are a number of issues surrounding this quay: pleasure craft stopping off in the wet dock (full of pleasure boaters during the visit), parking with the link to the car park on the rampart glacis, etc.

(<https://goo.gl/maps/5RdBfCAjUCrwMHzD8>). The town would like to find a solution here to ensure that logistics, yachting and soft mobility to the car park can coexist, and that a new commercial life takes place here. The site must retain its maritime vocation (fishermen, yachting, logistics, with the world's smallest oil tanker coming here to supply the island). The site is overlooked on the glacis by the bus station, which also needs good pedestrian access (the station was refurbished 5 years ago).

The commercial activity with a restaurant could be housed in the treasury building, which is currently vacant. (<https://goo.gl/maps/2ZKbgqMx9i6QZwp4A>)

On the way to the urban precinct, pass through the grass car park

(<https://goo.gl/maps/2ZKbgqMx9i6QZwp4A>)

This car park, which is used extensively to get into the town centre, is intended to remain and to be developed and enhanced. The northern and north-eastern fringes of the car park are to be used for a *32-home development at "la Poudrière" - Mutuelles Familiales.*

Visit to the urban precinct :<https://goo.gl/maps/rA1yEJ76GNsCvo456>

This area has been rediscovered by the people of Le Palais, who made little use of it during the period of confinement. It has become a place of life with an arboretum project, a festival and a sports trail. Some of the casemates have been reinvested, in particular with a mushroom grower. During the visit, the site hosted a circus.

Rue des remparts

The tour continues with a stop on the embankment overlooking the Arletty room (<https://goo.gl/maps/zKwHh87eKvnm81UT8> This is where the new library, an auditorium, the réduit B and the school canteen are located.

The site forms a hub for a range of cultural activities.

Thibault GROLLEMUND, the mayor of Le Palais points out that there are two schools in Palais.

Saint Anne primary school <https://goo.gl/maps/voKwYLwtr18rrhWA7>

Nursery school <https://goo.gl/maps/N5y7EsVeVEooC1RFA>



A question was asked about the conditions of the construction work in terms of costs, deadlines and supplies: Stéphane TINCHANT points out that everything is more complex here. The cost of concrete, at €90 on the mainland, comes to €250 here, including transport, and timescales are always longer. Belle-Île has a tradition of recycling all the materials used in demolition work, not so much out of a desire to protect the environment, even though this has now been established, but rather out of a long-standing need to make up for the difficulty and cost of obtaining supplies (wood, beams, rubble, etc.). Stéphane TINCHANT put forward the idea of raw earth as a possible local material, but also pointed out that the roof overhangs that this would require are not compatible with the building regulations linked to the PLU (architectural prescriptions linked to the heritage protection perimeter). The use of marine currents is also considered. Breton granite is hard to come by these days, and has to be sourced from China or Portugal, while there is a shortage of slate.

One of the candidate teams read out a manifesto opening a debate on the conditions under which teams can compete on subjects that they feel should be dealt with in a more collaborative way.

From the rue des remparts, we look at the current development of the longères bordering the Avenue Carnot entrance and the remains of the chapel, which are being restored. The longères are the subject of a project by Réalité involving the creation of 38 homes. (<https://goo.gl/maps/CUpR7QLoEJTM1B9g7>).

Catherine MAREC, deputy mayor in charge of the environment, reminds us of 2 major projects:

- The installation of floating photovoltaic panels on the dam
- The installation of a communal market-garden farm for the collective canteen (schools, hospital centre, etc.). A vegetable factory and processing point for the market garden farm is to be set up in the former Haute-Boulogne penal colony.
- There is also a desire to re-vegetate the town.

Speech by Jean-Matthieu HOUUPPE DDTM.

The island raises all kinds of issues.

As far as the environment is concerned, particular attention needs to be paid to water resources. There is also the issue of an ageing population and social diversity.

The site is a cultural issue: as is often said, everyone agrees that Belle-Île must not become Disneyland.

As a representative of the government, he pointed out that the Coastal Act may be restrictive "but it protects". We need to question the capacity of the environment. 40 years ago, the legislator decided that when the environment could no longer accommodate more people, then no more building was needed.

He points out that the Morbihan department is a major source of case law.

He believes that the municipality should be given the opportunity to develop an overall narrative by focusing on the 3 proposed sites and zooming in and out.

Lunch break, then viewing of the film showing the crowds and conflicts of use during the high season between pedestrians, cars and lorries.

The elected representatives pointed out that 250 pallets arrive every day in summer, passing through the port of Le Palais.



Hospital centre

A tour of the hospital with Julien Charles, who points out that the problem of hospital infrastructure is linked to the increase in the island's population from 5,600 to 40,000. The former Saint Louis hospital has been sold for a housing project that is currently underway. (<https://goo.gl/maps/ZggowfjUQjG62DVC6>).

In the short to medium term, the FAM should be maintained, but the question of its future arises. Belle-Île has a long history of inclusion of people with disabilities. In terms of the programme, a number of options are being considered:

- Independent residence
- Medical and social care for the elderly.
- There is also a need for housing to attract healthcare professionals to work here.

Visit to Haute Boulogne

Presentation of the project to build 11 homes for 11 families. This site has been the subject of a simplified amendment.

<https://goo.gl/maps/9GyxSS6wWL1utnSV8>

An orchard will be planted on the plot to the south of the prison colony:

<https://goo.gl/maps/FisBgawjXUv6yvCg7>

Ronan JUHEL presents the site of the Communauté de commune, which is located on the Le Palais municipal site. This was originally a temporary site, which has since been made permanent. The building is made up of prefabricated units (algeco) that are ageing and deteriorating (rats in the walls) and have very poor thermal insulation. Meetings are regularly held in the Sauzon village hall. The community of communes has increased its competencies significantly (43 competencies) and has taken on more employees (around 110). This site may become operational in the short term, but the prefect is waiting to have an overall view of the Haute Boulogne site. The France Services centre located behind the former colony could be shared with this building. There is also a former chapel on the site.

<https://goo.gl/maps/R9Kr5kwfQnYYLa8i7>

Visit to the former penal colony <https://goo.gl/maps/sereqtbqdQ7TRKfz5>

Francis Villadier, deputy councillor with responsibility for culture and heritage, gives a brief history of the site. The history of this site is described in detail on the website <https://licoloniepenitentiaire.fr>

The various programme elements set out in the site brief are recalled. The aim is to design an overall project for the site. The future of the building's courtyard (to be known as "Place des droits de l'enfant") also needs to be considered.

End of the visit to the town hall

Thanks from the mayor and aperitif before the departure of the teams present.

FR

COMPTE RENDU VISITE DE SITE LE PALAIS BELLE-ILE EN MER.

17 MAI 2023

Rédacteur : Thomas Nouailler expert de site Europen Le Palais.

ACTEURS PRÉSENTS :

VILLE DE LE PALAIS

Thibault GROLLEMUND	Maire de Le Palais
Stéphane TINCHANT	Directeur des services techniques de Le Palais
Jean Luc GUENNEC	Chef de projet Petites villes de demain
Martine COLLIN	1 ^{er} adjoint Chargé des travaux, du commerce de proximité, des affaires générales et du plan de relance
Pierre Paul AUBERTIN	2 ^{ème} adjointe Affaires scolaires, Urbanisme, Foncier, Elections, Personnel Communal
Sylvie TRÉMÉAC PICHOT	3 ^{ème} adjoint chargé des affaires portuaires et des finances
Catherine MAREC	4 ^{ème} adjointe en charge des affaires sociales, des ainés et de l'habitat
Francis VILLADIER	6 ^{ème} adjointe en charge de l'environnement et de la citoyenneté
	Conseiller délégué chargé de la culture et du patrimoine

Guillaume CHATELAIN

Conseiller délégué chargé de la vie associative,
numérique et communication

Monique PAUL

Conseillère municipale

Soazig LANCO

Conseillère municipale

Jérémy RUNAVOT

Maître de port de Le Palais

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DE BELLE-ÎLE

Catherine BARBOTIN

Communauté de commune de Belle-Île
4ème vice-présidente déléguée à la petite enfance, à
l'enfance, au Service de l'Information Sociale et de
l'Emploi, au restaurant scolaire et contrat local de
santé

Ronan JUHEL

Maire de Sauzon

Dominique ROUSSELOT

Maire de Locmaria

CENTRE HOSPITALIER

Julien CHARLES

Directeur Centre hospitalier Belle-Île

DDTM

Jean-Mathieu HOUPPE

Chef du Service Urbanisme Habitat Construction,
DDTM Morbihan

Stéphane LEMOINE

Architecte conseil du Morbihan

EUROPAN FRANCE

Isabelle MOULIN

Directrice Europan France

Ruben MADAR

Chargé de communication et de valorisation Europan
France

Thomas NOUAILLER

Expert de site Europan

Accueil des équipes en mairie :

Thibault GROLLEMUND prend la parole pour accueillir les équipes candidates. Il présente l'ensemble des acteurs de Le Palais et de Belle-Île qui seront présents tout au long de la journée au fil de la visite. Il rappelle l'historique de la candidature de Le palais comme site pour la session E17 à l'initiative de Jean-Mathieu HOUPPE. Il rappelle les grands enjeux énoncés dans le dossier de site. La ville mène aujourd'hui de nombreux projets et nourrit des réflexions dans le cadre de l'ORT. Des investissements importants

sont en cours notamment sur l'habitat avec l'appui de l'OPAH et de Petite Ville de demain. Le port à lui seul représente pour son entretien 1M€ d'investissement.

Visite de la halle (<https://goo.gl/maps/o8v7SwThUPK1TfWT8>)

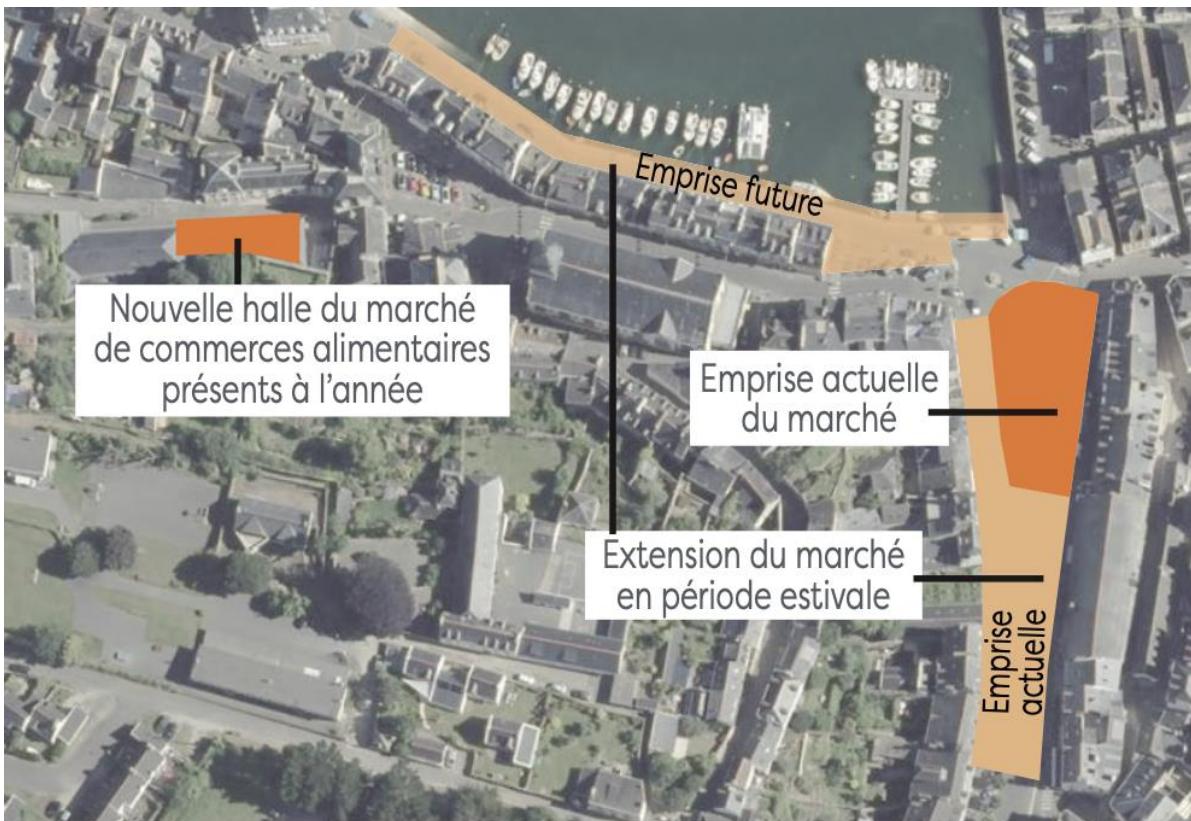
Cet ancien marché couvert doit aujourd'hui être réinvesti pour permettre au marché quotidien de se déployer tout au long de l'année et particulièrement en hiver de façon plus confortable. Il doit conduire à créer une nouvelle centralité avec le déplacement de l'office du tourisme (aujourd'hui sur l'arrivée des navettes du port) au rez-de-chaussée de la mairie. Ce marché couvert doit participer à créer de nouveaux usages pour le marché notamment pour sa livraison (chambres froides).

La bibliothèque qui lui fait face aujourd'hui (à côté du cinéma REX racheté par la ville) va être déplacée dans le nouveau bâtiment récemment construit rue des remparts à côté de la salle Arletty (<https://goo.gl/maps/f58y1BgiUVh14jYLA>). Le bâtiment existant peut-être réinvesti dans le cadre des réflexions des équipes candidates.

La nouvelle halle de marché doit proposer les services associés (déplacement des toilettes attenants, matériel technique pour le marché...) et répondre aux normes d'accessibilité.

L'ancien office du tourisme situé sur le port (<https://goo.gl/maps/dfd8YJEK62UbV8uo7>) a vocation :

- à équiper la capitainerie de douches et sanitaires pour son personnel et un bureau à l'étage
- à compléter les sanitaires existants : des W.C, des douches, un local poubelle au rez-de chaussée pour les plaisanciers, usagers de l'avant port.
- à proposer une vitrine pour la vente des produits dérivés de la SNSM.



1. Dynamiser le centre-ville, augmenter l'offre du marché quotidien, améliorer
2. le confort et les conditions sécuritaires et sanitaires.
3. Face au nombre croissant de candidats pour le marché d'été à Palais, les exposants se trouvent bien à l'étroit sur la place de la République.
4. Après réhabilitation, le bâtiment situé passage de l'Hôtel de Ville pourrait retrouver sa fonction historique de halle et permettre l'installation permanente des vendeurs de produits alimentaires présents à l'année, dans un lieu couvert, beaucoup plus confortable en hiver et plus abrité des rayons du soleil en été.
5. En complément, l'installation de chambres froides pour la conservation et le stockage des produits permettraient de ne pas encombrer la zone chaque matin ; les commerçants pouvant livrer leurs marchandises sur les plages horaires les moins fréquentées de la journée.
6. En période estivale, le marché pourra se déployer sur la place de l'hôtel de ville et le Quai Le Blanc.
7. Ce projet de réhabilitation de l'ensemble formé par la place et de le passage de l'Hôtel de Ville ne peut qu'augmenter le dynamisme et l'attractivité du centre-ville.

Place de la république

La visite se poursuit sur la place de la république et le quartier des Sables dans lequel des projets d'embellissement sont en cours (rendre attractives ces petites venelles du centre-ville : fleurir les pieds de façades, favoriser l'installation d'ateliers d'artisanat d'art, faciliter le mode piéton).

Un projet d'aménagement des espaces publics est en cours sur le haut de l'avenue Carnot. Le travail des équipes candidates sur la place de la République viendra prolonger ces aménagements.

La place de la République pose des problèmes par son encombrement avec ses quais étroits depuis 1650. La circulation automobile y est problématique. C'est le long de ces quais que les commerces en rez-de-chaussée sont inondés durant les épisodes de submersion. Ces

quais très circulés par tout type de véhicules (voiture et camions vers la zone technique du port) travaillent beaucoup. (<https://goo.gl/maps/znCx2jQQVFnMoBbT7>)

Thibault GROLLEMUND rappelle que la place à des dimensions d'une place de village mais accueille tous les grands évènements de la ville de Le Palais (concert en été les mercredi soir, rassemblements lors des matchs de coupe du monde...). La place aujourd'hui est la majeure partie du temps un grand parking.

Guillaume CHATELAIN informe les équipes que l'ensemble des plan LIDAR sont disponible sur le site du SHOM www.data.SHOM.fr

Une équipe pose la question du ressenti de la fréquence des épisodes de submersion marine par les élus. Thibault GROLLEMUND répond que depuis 10 ans cela se produit tous les deux ans mais qu'en revanche sur les 2 ou 3 dernières années cela semble moins visible.

Quai de marchandise, quai Nicolas Fouquet (<https://goo.gl/maps/zwsWdmuSqrBWFGi7>)

Tout arrive et tout repart d'ici. Les bâtiments qui occupaient le quai contre le talus viennent juste d'être démolis. Différentes problématiques se rencontrent autour de ce quai : celle de la plaisance qui s'arrêtent dans le bassin à flot (rempli de plaisanciers lors de la visite), celle du stationnement avec le lien avec le parking situé sur le glacis des remparts (<https://goo.gl/maps/5RdBfCAjUCrwMHzD8>). La ville souhaite ici trouver une solution pour faire cohabiter la vie logistique, la plaisance, les mobilités douces vers le parking et qu'une nouvelle vie commerciale prenne place ici. Ce site doit garder une vocation maritime (marins pêcheurs, plaisance, logistique avec le plus petit pétrolier du monde qui vient ici pour approvisionner l'île). Le site est surplombé sur le glacis par la gare routière qui doit trouver également une bonne accessibilité piétonne (gare refaite il y a 5 ans).

L'activité commerciale avec un restaurant pourrait prendre place dans le bâtiment du trésor public aujourd'hui vacant. (<https://goo.gl/maps/2ZKbgqMx9i6QZwp4A>)

En allant vers l'enceinte urbaine passage sur le parking en herbe

(<https://goo.gl/maps/2ZKbgqMx9i6QZwp4A>)

Ce parking très utilisé pour aller dans le centre-ville a vocation à rester et à être aménagé et valorisé. Sa frange nord et nord-est doit accueillir une opération *de 32 logements à « la Poudrière » - Mutuelles Familiales*.

Visite de l'enceinte urbaine : <https://goo.gl/maps/rA1yEJ76GNsCvo456>

Ce lieu a été redécouvert par les palantins qui l'utilisaient peu durant le confinement. C'est devenu un lieu de vie avec un projet d'arboretum, un festival, un parcours sportif. Certaines casemates ont été réinvesti notamment avec un producteur de champignons. Le site accueillait durant la visite l'installation d'un cirque.

Rue des remparts

La visite se poursuit avec un temps d'arrêt sur le talus surplombant la salle Arletty (<https://goo.gl/maps/zKwHh87eKvnm81UT8>). Ici prennent place la nouvelle bibliothèque, une salle de spectacle, le réduit B, la cantine scolaire.

Ce site constitue un pôle regroupant différentes activités culturelles.

Thibault GROLLEMUND rappelle qu'il y a deux écoles à Palais.

Ecole primaire Saint Anne <https://goo.gl/maps/voKwYLwtr18rrhWA7>

Ecole maternelle <https://goo.gl/maps/N5y7EsVeVEooC1RFA>



Une question est posée sur les conditions des travaux de constructions à la fois en termes de coûts de délais et d'approvisionnement : Stéphane TINCHANT rappelle que tout est plus complexe ici. Le coût du béton à 90€ sur le continent revient à 250€ ici avec son transport et que les délais sont toujours rallongés. Il y a une habitude à Belle-Île de recycler tous les matériaux issus des démolitions moins par ambition environnementale même si celle-ci est aujourd'hui actée que par nécessité de longue date pour suppléer à la difficulté et au coût d'approvisionnement (bois, poutres, gravats,...). Stéphane TINCHANT émet l'idée de la terre crue comme matériaux envisageable et local mais rappelle aussi que les débords de toitures que cela demanderait ne sont pas compatibles avec les règles de construction liées au PLU (prescriptions architecturales liées au périmètre de protection patrimoniale). L'utilisation des reflux marin est aussi envisagé. Le granit breton est aujourd'hui difficile à trouver et demande d'aller se fournir en Chine ou au Portugal et une pénurie existe sur l'ardoise.

Une des équipes candidate fait la lecture d'un texte manifeste ouvrant une réflexion sur les conditions de mise en concurrence des équipes sur des sujets qu'elle juge pertinent à traiter de façon plus collaborative.

Depuis la rue des remparts est abordée l'opération en cours sur les longères bordant l'entrée de l'avenue Carnot et les restes de la chapelle qui font l'objet d'une remise en valeur. Les longères font l'objet d'un projet par Réalité avec la création de 38 logements (<https://goo.gl/maps/CUpR7QLoEJTM1B9g7>).

Intervention de Catherine MAREC adjointe en charge l'environnement qui rappelle 2 projets majeurs :

- La mise en place de photovoltaïque flottant sur le barrage
- L'installation d'une ferme maraîchère communale pour la cantine collective (écoles, centre hospitalier...). Une légumerie ainsi qu'un point de transformation pour la ferme maraîchère doit prendre place dans l'ancienne colonie pénitentiaire de Haute-Boulogne.
- Volonté de revégétaliser la ville également.

Intervention de Jean-Matthieu HOUPE DDTM.

L'île exacerbe ici toutes les questions.

Sur la question environnementale une attention particulière doit être portée sur la ressource en eau. Il y a également la question du vieillissement de la population, de la mixité sociale.

Le site est une question culturelle : comme cela est souvent dit l'avis est partagé par tous que Belle-Île ne doit pas devenir Disneyland.

Comme représentant des services de l'état il rappelle que la loi littorale est certes contraignante « mais elle protège ! ». Il faut interroger la capacité des milieux. Il y a 40 ans le législateur a décidé que lorsque le milieu ne peut plus recevoir plus de monde il ne faut alors plus construire.

Il rappelle que le département du Morbihan est d'ailleurs gros pourvoyeur de jurisprudence.

Il pense qu'il faut offrir à la commune la possibilité de développer un récit global en se concentrant sur les 3 sites proposés en opérant un effet de zoom / dézoom.

Pause déjeuner puis visionnage du film qui montre l'affluence et les conflits d'usages durant la haute saison entre piéton, voiture et camions.

Les élus rappellent que 250 palettes arrivent tous les jours l'été et passent pas le port de Le Palais.



Centre hospitalier

Visite du centre hospitalier avec Julien Charles qui rappelle que la problématique de l'infrastructure hospitalière est liée à l'augmentation de la population de l'île de 5600 à 40 000 habitants. L'ancien hôpital Saint Louis a été cédé pour un projet de logement en cours (<https://goo.gl/maps/ZggowfjUQjG62DVC6>).

A court / moyen termes le FAM doit être maintenu mais la question de son devenir se pose. Il y a une histoire à Belle-Île de l'inclusion des personnes handicapées. En termes de programme des options sont envisagées :

- Résidence autonomie
- Offre médico-sociale pour personnes agées.
- Il y a également un besoin de logements pour attirer les professionnels de santé à venir travailler ici.

Visite Haute Boulogne

Présentation de l'opération de construction de 11 logements devant accueillir 11 familles. Ce site a fait l'objet d'une modification simplifiée.

<https://goo.gl/maps/9GyxSS6wWL1utnSV8>

Un verger sera installé sur la parcelle au sud de la colonie pénitentiaire :

<https://goo.gl/maps/FisBgawjXUv6yvCg7>

Ronan JUHEL présente le site de la Communauté de commune qui est installée sur cette emprise communale de Le Palais. Il s'agit à l'origine d'une implantation temporaire qui s'est pérennisée depuis. Le bâtiment est constitué de préfabriqués (algeco) qui vieillissent et se dégradent (présence de rats dans les parois) avec une très mauvaise qualité thermique. Des réunions sont régulièrement délocalisées dans la salle des fêtes de Sauzon. La communauté de commune est beaucoup montée en compétence (43 compétences) accueillant aussi plus de salariés (autour de 110). Ce site peut partir dans de l'opérationnel à court terme mais le préfet attend d'avoir une vue d'ensemble sur le site de Haute Boulogne. La maison France Services située derrière dans l'ancienne colonie pourrait être mutualisée avec ce bâtiment. A noter la présence d'une ancienne chapelle sur ce site.

<https://goo.gl/maps/R9Kr5kwfQnYYLa8i7>

Visite de l'ancienne colonie pénitentiaire <https://goo.gl/maps/sereqtbqdQ7TRKfz5>

Francis VILLADIER Conseiller délégué chargé de la culture et du patrimoine fait rappel historique. L'histoire de ce site est très précisément relatée sur le site
<https://lcoloniepenitentiaire.fr>

Les différents éléments de programme indiqués dans le brief de site sont rappelés. Il s'agit de penser un projet d'ensemble sur ce site. Il faut également penser le devenir de la cour de ce bâtiment (attendue sous la dénomination « Place des droits de l'enfant »).

Fin de la visite à la mairie

Remerciements du maire et apéritif avant le départ des équipes présentes.